

## Mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 juillet 2022

Dans sa réunion du 28 juillet 2022 immédiatement consécutive à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du même jour, le Conseil d'administration de la société Wavestone a décidé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par cette Assemblée générale, en application des articles L22-10-62 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-5 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), et du Règlement Européen n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014.

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif au sein du document d'enregistrement universel 2021/22 publié le 13 juillet 2022 sur le site internet de la société ([www.wavestone.com](http://www.wavestone.com)), dans l'espace Investisseurs, rubrique Information financière / Documents financiers.

### A propos de Wavestone

*Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, Wavestone s'est donné pour mission d'éclairer et guider les grandes organisations dans leurs transformations les plus critiques avec l'ambition de les rendre positives pour toutes les parties prenantes. Une ambition ancrée dans l'ADN du cabinet et résumée par la signature « The Positive Way ».*

*Wavestone rassemble près de 4 000 collaborateurs en Europe – où il figure parmi les leaders indépendants du conseil – aux Etats-Unis et en Asie.*

*Wavestone est coté sur Euronext à Paris et labellisé Great Place To Work®.*

#### Wavestone

**Pascal IMBERT**  
Président du Directoire  
Tél. : 01 49 03 20 00  
**Benjamin CLEMENT**  
Communication financière  
Tél. : 01 49 03 20 00

#### Actus

**Mathieu OMNES**  
Relations analystes - investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 92  
**Déborah SCHWARTZ**  
Relations presse  
Tél. : 01 53 67 36 35